



**COMPTE-RENDU
REUNION LYCEE DU LUNDI 21/09/09
20H30
salle des « enfants animateurs »**

1- Assemblée générale

a- Présentation du bureau 2008-2009 et renouvellement :

Présidente : Françoise Guillard

Responsable lycée: Françoise Guillard

Responsable collège : Marie Sancho secondée par Marie-Alix Chanut

Trésorière : Cécile Donnet

Secrétaires : Frédérique Mazuet (lycée) et Séverine Aurin-Léon (collège)

Le bureau est reconduit pour cette année mais il faut penser à l'an prochain où il faudra de nouveau volontaires pour les postes de :

Présidente

Responsable lycée

Responsable collège (Marie-Alix Chanut accepterait ce poste à condition d'être aidée par une autre personne)

Trésorière

Secrétaire lycée

Pour tous ces postes à pourvoir l'an prochain, l'idéal serait que des volontaires se manifestent dès cette année pour se former en amont.

b- Compte-rendu d'activités du lycée

Depuis 2008-2010, un **espace « FCPE lycée de Sèvres »** est consultable via le site de la mairie de Sèvres. Pour y accéder, le plus simple est de lancer sur un moteur de recherche « FCPE lycée de Sèvres ». Sur cet espace, on peut trouver les comptes-rendus des différentes réunions FCPE, des conseils d'administration du lycée, différentes infos sur le rôle de délégué de classe et des liens vers des sites intéressants.

La **DHG (dotation horaire globale)** a été refusée par la FCPE et une partie des professeurs au vu de l'augmentation des heures supplémentaires et de la baisse des heures officielles. Ce refus a été suivi d'une lettre au Rectorat mais aussi de remerciements à Mme la Proviseure sur l'affectation des horaires mis à disposition dans la DHG proposée.

Concernant les **voyages scolaires**, Mme Floc'h a entendu la demande FCPE pour que tous les élèves d'une même classe bénéficient d'une proposition de voyage même si ce n'est pas dans le même cadre (ex : si les élèves « Euro » d'une classe font un voyage en Grande-Bretagne, les « non-Euros » de la même classe font aussi un voyage équivalent). Par ailleurs, l'attention sera portée sur le fait qu'un même élève ne fasse pas plus d'un voyage dans l'année (à la fois pour mieux répartir les

propositions de voyage et aussi, pour ne pas faire supporter un coût de voyage trop important pour une même famille).

L'utilisation d'**INTERNET** et en particulier de **Face-book** a été abordée suite à d'importants problèmes survenus pour des élèves qui, en y faisant référence à un professeur du lycée, se sont attirés de très importants problèmes. La FCPE demande que le lycée mette en place des informations efficaces auprès des lycéens sur les dangers liés à l'utilisation d'**INTERNET**. Pour le moment, la réponse du lycée est « il y a eu une commission qui a fait une information à ce sujet avant l'apparition de ce problème et c'est le rôle des parents d'informer leurs enfants ». La FCPE réitère sa demande pour que des actions auprès des lycéens aient lieu sur le temps scolaire. Un prof d'histoire-géo a dit que ces actions pourraient faire partie du travail dans sa matière.

Le **Conseil de Vie lycéenne** a été remis en place l'an dernier : il comporte 10 lycéens et 10 adultes et est présidée par la proviseure. Les propositions sont faites par les lycéens qui peuvent les faire soumettre au Conseil d'administration. Pour faire aboutir leurs projets, ils ont besoin du soutien des adultes et en particulier des parents qui y siègent. L'an dernier, la proposition pour une cantine « bio » a pu aboutir parce que le nouveau cuisinier était sensible à cette demande.

La FCPE a demandé à faire rétablir la **Commission absentéisme** dont le rôle est de limiter ce problème très important pour certains élèves qui finissent par se déscolariser.

c- Rapport financier

En 2008 2009, nous avons perdu 15 adhésions par rapport à l'année précédente. Comme nous avons davantage dépensé et payé une part plus importante à la FCPE92 sans augmenter la cotisation globale, le résultat de cette année se monte seulement à 200 € (contre 600 €, l'année précédente). Les subventions de Sèvres et Chaville sont restées du même montant. La trésorière envisage de solliciter Ville d'Avray dont le lycée accueille de plus en plus d'élèves.

Décisions « financières » :

Des **dons** aux associations « les enfants animateurs » (300 €) et « la courte échelle » (400€) sont décidés.

Présentation de ces associations

Courte Echelle : association qui intervient au sein du collège en collaboration avec les enseignants qui signalent les élèves en difficulté après accord des parents. Les bénévoles de l'association prennent les élèves concernés pendant les « trous » de leurs emplois du temps (toujours le même intervenant/discipline/élève). Gratuit.

Enfants Animateurs : association qui propose l'aide aux devoirs pour les élèves du primaire ainsi qu'un coup de pouce pour collégiens et lycéens. Organise aussi un centre de loisirs (mercredi et vacances) ainsi des séjours vacances. Adhésion de 16 €/an. A des problèmes financiers à cause de la baisse des subventions.

2 – scission de l'assemblée en deux groupes : collège et lycée

Lycée

Concernant le **rôle du délégué de classe**, quelques remarques importantes : il faut faire parvenir aux **délégués de niveau** non seulement le compte-rendu détaillé du conseil de classe mais aussi les remarques n'apparaissant pas dans ce CR mais qui sont importantes pour la classe. Il faut essayer d'obtenir les moyennes/matières de la classe ainsi que celles des bacs blancs et contrôles communs. Il faut être particulièrement vigilant sur les appréciations générales données à chaque élève car cela peut avoir une répercussion sur son orientation. Sur l'espace FCPE lycée de Sèvres, on peut trouver, entre autres outils, un **questionnaire-type à l'attention des parents** qui sera très utile pour faire le point avant chaque conseil de classe.

Le problème des **options facultatives** : Corinne Guéronnet, parent d'un élève de 1S4, a interpellé Mme Floc'h lors de notre réunion du 15/09, sur les problèmes d'emploi du temps qui ne permettent pas aux élèves de suivre les cours d'options facultatives qu'ils ont choisies et aimeraient présenter au BAC. Pour son enfant, il s'agit du japonais. Devant l'absence de solution, elle a rédigé un courrier à l'attention de l'inspection d'académie. Le même type de problème existe pour l'italien, le grec et le latin. On se pose la question du nombre d'élèves qui parviennent effectivement à suivre leurs cours d'options facultatives. La FCPE envisage d'exiger en CA que si, dans la DHG, des heures sont affectées aux options facultatives, elles soient effectivement accessibles aux élèves concernées sinon, elle votera contre ! Cette année, il n'y plus cours le samedi matin, ce qui oblige à comprimer encore plus les emplois du temps et laisse encore moins de possibilité pour ces options.

La **nomination des délégués de classe** a eu lieu mais de nombreuses classes n'ont encore aucun délégué (202, 207, 209, 211,212, 215, 216, 1BTAA, 1ES1, 1L3, 1S1, 1S2, 1STG2, TBTMM, TES1, TSTGC, TSTGG). Si, parmi vous, il y a des volontaires pour être délégués de ces classes ou bien si vous connaissez des parents dont les enfants fréquentent ces classe et qui seraient volontaires, merci de le faire savoir (email secrétaire FCPE lycée : frederique.mazuet@free.fr)

Les candidats retenus pour former la liste FCPE pour les élections sont les suivants :

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------------|
| 1- Françoise GUILLARD | 6- Lionel GIBARD |
| 2- Alain OLIVIER | 7- Nathalie JOUAN |
| 3- Anne-Marie De LONGEVIALLE-MOULAI | 8- Pascal VRILAUD |
| 4- Catherine MARCHESE | 9- Isabelle CHAYE-MAUVARIN |
| 5- Isabelle GRIGON | 10- Karima BERRADA-FOURNEAU |

La mise sous pli pour préparer les élections aura lieu le vendredi 2 octobre à partir de 15h30 au lycée – bâtiment D